DEPARTEMENT DE SAVOIE

COMMUNE DE MONTVALEZAN (73700)

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4.2 : PLAN DE ZONAGE STATION

ECHELLE : 1/1500ème

PLU approuvé le :
29 septembre 2016

Modification simplifiée n°3 approuvée le :
26 SEP. 2024

Le Maire,

PREFECTURE de la SAVOIE
09 OCT. 2024
REÇU

Alpicité
Urbanisme, Paysage, Environnement
Av. de la Clapière,
1, Rés. la Crémaillère 73000 CHAMBERY
Tel : 04.82.46.91.80
contact@alpicite.fr - www.alpicite.fr

Légende

Zonage PLU

- UA/UAa(h)/UAb : Secteur d'urbanisation des hameaux et vieux villages
- UB : Secteur d'urbanisation mixte
- UC : Secteur d'urbanisation mixte à densifier
- UG : Secteur d'urbanisation du Goliet
- UH : Secteur d'urbanisation destiné aux hôtels
- UL : Secteur camping
- UT : Secteur d'urbanisation touristique
- 2AU : Zone à urbaniser
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ac : Secteur agricole constructible
- Aco : Zone agricole de corridor écologique
- Ape : Secteur agricole d'intérêt paysager et environnemental
- N : Zone naturelle et forestière
- Nco : Zone naturelle de corridor écologique
- Ne : Secteur destiné aux dépôts de matériaux et aux entrepôts
- Ng : Zone de garage
- Nl : Zone naturelle de loisirs
- Npe : Secteur naturel d'intérêt paysager et écologique
- Nrs : Secteur dédié à l'évolution limitée d'un restaurant d'altitude

Autres éléments du zonage

- Emplacement réservé
- Fosses à neige
- Chalet d'alpage
- Secteur à programme de logements mixité sociale en Zone U et AU
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre de jardin protégé
- Emprise des zones humides
- Emprise des espaces fonctionnels des zones humides
- Torrents ou canaux à préserver
- Alignement des constructions
- Recul graphique minimum par rapport à l'axe des voies
- Recul graphique minimum par rapport aux limites séparatives
- Remontées mécaniques
- Bâtiment agricole ou d'élevage
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Patrimoine archéologique
- Emprise des périmètres d'études de risques
- Emprise des zones Natura 2000

Cadastre et BD topo

- Commune
- Parcelle cadastrale (PCI vecteur 2024)
- Bâti cadastré (PCI vecteur 2024)
- Bâtiment existant non cadastré
- Route départementale

N